AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

REGION : MAYOTTE

Rapport d'activités ADEME Mayotte 2014

ADEME – Antenne Mayotte

BP 1226. 97 600 Mamoudzou

Tél : 02 69 62 32 36 – 37

Emails : energie.mayotte@ademe.fr et dechets.mayotte@ademe.fr

Bilan financier

1.1. Bilan financier de la convention CPER 2014 en K€

en K€	Engagé ADEME
PLAN CLIMAT REGIONAL	
Efficacité énergétique	41 965
Energies et matières premières renouvelables	55 951
Observatoire - approches globales et territoriales de maîtrise de l'énergie	70 000
Sous-total PLAN CLIMAT REGIONAL	**167 646**
PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE	
Déchets et sols	172 640
Management environnemental et autres approches transversales	71 550
Sous-total PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE	**244 190**
TOTAL GENERAL	**411 836**

1.2. Bilan financier hors CPER 2014 en K€ : 1 351 606 € ADEME FONDS DECHETS

TOTAL CPER et hors CPER : 1 763 442 €.

2. Bilan qualitatif de la convention 2014

2.1. Rappel des objectifs 2014

L'objectif principal était de poursuivre les actions et le partenariat sur une année de transition 2014, entre la période 2008-2013 et la nouvelle période 2015-2020.

Il s'agissait de poursuivre les efforts de coordination des partenaires impliqués dans l'animation de la politique énergétique et des déchets locale :

- Pour l'énergie : animer la feuille de route énergie MAYOTTE relative à la transition énergétique, et poursuivre les efforts de MDE et de déploiement des énergies renouvelables à finalités thermiques (chaud et froid) et électriques (gestion de réseau),
- Pour les déchets : accompagner le déploiement des plans déchets (plan DD et bilan PEDMA), les nouvelles structures intercommunales (fusion SIDEVAM976), appuyer les grands chantiers (réhabilitation décharges, quais de transfert, ISDND) et poursuivre le déploiement des REP.

Pour ce qui concerne la **maîtrise de l'énergie**, avec la finalisation de l'outil MAYENERGIE PLUS pour le bâtiment, il s'agissait d'accompagner son déploiement et établir le lien avec la future réglementation thermique dans le neuf. Il s'agissait d'initier des actions sur le thème du PREH, et de mettre sur pied un EIE. Les grands consommateurs devaient faire l'objet d'une offre EDM-ADEME.

La promotion de l'énergie **solaire thermique** devait se poursuivre dans l'ensemble des programmes (social et hors social, logement et tertiaire) soit en substitution dans l'existant soit en installation dans le neuf, dès lors que la règlementation thermique ne s'applique par encore à Mayotte (2017). En parallèle, il s'agissait de mettre sur pied la qualification QUALISOL.

Les questions de **gestion de réseau** (stockage d'énergie) étaient au cœur du dispositif, afin de permettre la poursuite du déploiement des énergies renouvelables (intermittentes, dont le photovoltaïque qui est la principale ressource locale) malgré l'atteinte du seuil des 30% d'énergies renouvelables intermittentes. Poursuite également des prospections sur les autres ressources, et notamment les énergies récupérables (chaleur fatale).

S'agissant des thèmes de la **gestion des déchets**, deux lignes de conduite principales : poursuivre le rattrapage structurel (réhabilitation des décharges, quai de transfert, mise en route de l'ISDND..) et le déploiement des filières REP.

La déclinaison des thèmes de **l'économie circulaire** devait être initiée, y compris les actions de prévention, de valorisation locale des déchets et d'écologie industrielle.

Les **actions transversales** n'étaient pas en reste avec la poursuite des AEU en cours, dont les projets ANRU, et le développement d'une stratégie transport propre.

Enfin, les chantiers de la mise en place de nouveaux **outils financiers** dans le cadre de la départementalisation et rupéisation de MAYOTTE (fonds structurels européens FEDER notamment, fiscalité locale) devait occuper une place importante.

2.2. Les résultats par domaines d'activités en 2014

Le partenariat avec le Conseil Général et EDM, installé depuis 2007, s'est poursuivi avec comme particularité la structuration de la nouvelle période 2015-2020 dans un contexte de rupéisation.

- Maîtrise de l'énergie : lancement officiel (presse, professionnels) de l'outil **MAYENERGIE PLUS** pour le bâtiment neuf et en rénovation, 2 sessions de **formations**. Mise sur pied d'un **Groupe de Travail local du PREH** en lien avec la DEAL avec propositions d'adaptation des bouquets de travaux crédit d'impôts et Eco-PTZ, montage d'offre primes EDM. **Création et lancement officiel de l'Espace Info Energie MAYOTTE avec 2 conseillers**, campagne de communication, actions de sensibilisation avec notamment la **fête de l'énergie**. Accompagnement de **bâtiments exemplaires** (MJC, collège, médiathèque, hôtel, ...). Mise sur pied d'un partenariat RGE MAYOTTE entre les institutionnels et les professionnels, avec la signature officielle d'une **charte RGE MAYOTTE** et le déploiement des premières actions (club entreprises, formations avec nouveau partenariat CMA). Mise en place d'une **offre EDM-ADEME** pour les entreprises (répartition des diagnostics et des travaux entre EDM-ADEME : 10 entreprises touchées au total).

- Energies thermiques : poursuite du déploiement des chauffe-eau solaires, mise en place de **QUALISOL** à Mayotte, accompagnement au grand projet de valorisation de l'énergie fatale de la centrale thermique d'EDM en réseau de chaud/froid, couplé à une production d'électricité avec cycle ORC (**TRIGENERATION**).

- Energies renouvelables : lancement d'une étude sur les **courants marins**, finalisation de l'étude **STEP marine/retenue collinaire**, accompagnement d'un porteur de projet STEP marine (par ailleurs lauréat d'un AMI national), accompagnement de la phase opérationnelle du projet **OPERA (stockage centralisé d'électricité**).

- Gestion des déchets collectivités : accompagnement au **Plan déchets Dangereux** du Conseil Général, participation au bilan du **PEDMA**, accompagnement à **l'ouverture de l'ISDND et des quais de transfert**, poursuite du plan de **réhabilitation des décharges** (Hamaha Mairie de Mamoudzou), définition d'une stratégie pour le déploiement des **déchèteries** en 2015-2016. Organisation d'une session de **formation ADEME-CNFPT management des déchets** et **de formation ADEME des nouveaux élus sur les déchets** du SIDEVAM976 et des communes. Partenariat ADEME-SIDEVAM9769-Syndicat Centre-Hérault.

- Gestion des déchets entreprises : **campagne de communication Echo des filières** (outil d'information des filières REP à Mayotte), création et édition de **l'observatoire des filières REP** avec la CCI, renforcement du partenariat **CCI-ADEME avec 4 matinales d'information**, création de l'association **AMEDA** (déchets automotives), accompagnement au développement de nouvelles REP (lancements officiels et communication ADEME avec **DASTRI et Corepile** pendant la Semaine développement Durable, contacts Valdelia, Eco-Mobilier, Cyclamed, Ecofolio, Adivalor, EcoDDS…, réunions d'information auprès des collectivités…), coordination d'une délégation Mayotte au séminaire Océan Indien à la Réunion, aide aux entreprises pour la création d'une **plateforme de valorisation des déchets du BTP,** bennes de tri déchets de chantier et à de la **réparation de mobilier de bureau**.

- Economie circulaire : **Forum de l'Economie Circulaire** pendant la SERD co-organisé CCI-ADEME, avec présence du délégué Général de l'Institut de l'Economie Circulaire.

- Actions transversales : Accompagnement des **AEU** en cours, communication sur le co-voiturage, définition d'une stratégie transport propre. Participation à la définition et structuration des **fonds européens** (Préfecture, Europe) et de la **nouvelle fiscalité locale** (octroi de mer, TEOM..)